

Commune de Saulnières

Compte Rendu de la réunion du 9 décembre 2016

Convocations du 1^{er} décembre 2016

L'an deux mil seize, le 09 décembre 2016 à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

Présents : MM. Albert. Romano. Demerre. Rossi. Pelletier. Le Valégant. Mmes Rolland. Tanné Dusapin. Gaudry. Lauvernier

Absents excusés : M Toutin (pouvoir à M. Romano) ; Mme Millour (pouvoir à Mme Rolland). Mmes Campas. Tremblay. M. Alleaume

Secrétaire de séance : Mme Gaudry

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 04.11.2016
- Intervention du gendarme Gheysen sur le dispositif de la participation citoyenne
- Le Conseil décide d'adhérer au dispositif de la participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement. Ce dispositif est gratuit , une réunion publique devrait avoir lieu fin janvier. (*déli. 39.2016*)
- Noël Communal : la commune de Fontaine les Ribouts participera conjointement au Noël avec la commune de Saulnières (environ 20 enfants) participera au règlement du spectacle au prorata du nombre d'habitants
- Habitat Eurélien : M. le Maire a pris contact avec eux concernant la garantie à 50 % du montant emprunté, que cela n'interviendra en rien sur le budget communal.
- Concernant les créances irrécouvrables, celles-ci s'élèvent à 571.33 euros, aucun crédit n'étant prévu, cette somme n'est pas contestée mais sera mandatée sur le budget 2017 . M. le Receveur municipal sera prévenu (*déli. 36.2016*).
- M. le Maire informe qu'il est prévu courant janvier , un comptage des véhicules et un radar pédagogique sur Bretonnières.
- **tarifs communaux 2017** :
 - Salle pour les associations : la location passe de 40 à 45 € correspondant à l'entretien de la salle (Délib.
 - Indemnité d'entretien de la salle : le montant des 45 € sera reversée à Mme Lesueur pour chaque location (*délib. 42.2016*)
 - Loyers communaux : les loyers ne seront pas augmentés, et resteront à 292 € mais pour le logement occupé par Mme Barbier, les charges de chauffage étant en plus, le montant de ces charges passeront de 55 à 60 € (délib
 - les concessions de cimetière restent au même tarif, idem pour le colombariumPenser à relancer les entreprises pour l'agrandissement du colombarium.
- Les tarifs des salles des associations resteront à 290 € pour Créatif Loisirs et 100 € pour « Aux fils de nos idées »
- Tarif de l'eau : le conseil décide d'augmenter le M3 de 0.20 € soit de 1.80 euros à 2.00 euros (délib
- Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2015 (*délib. 44.2016*)

-M. le Maire , après renseignements pris, donne des explications sur les devis de la STAG pour les branchements d'assainissement : La SPL a prévu une pompe normale pour la mairie, alors que la STAG prévoit deux pompes car avec les 3 logements, il prévoit qu'en cas de panne, une autre pompe prend le relais pour éviter tout problème.
L'Entreprise STAG est retenue et interviendra rapidement.

- Une vérification par le SDIS a été faite pour les points d'eau en cas d'incendie
- Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 8 janvier à 17 h. Un coupon réponse sera envoyé pour les habitants.
- Un devis de l'électricien est fourni pour l'alimentation électrique des locaux du sous-sol s'élevant à 1 600 e TTC A prévoir pour le budget 2017.
- Le syndicat de la Vallée de la Blaise, suite aux travaux de démontage du vannage des anciennes fonderies de Saulnières et la reprise du cours de la Blaise, indique que malgré les traitements énergétiques et poussés, certaines espèces invasives risquent de repousser, d'où la nécessité de pratiquer un entretien régulier et indispensable.
- M. LACROIX, de Chêne Chenu, s'installe en commerce ambulante en pizzas à emporter et demande s'il serait possible de lui proposer un emplacement ; le conseil émet un avis favorable pour qu'il s'installe sur le parking de la salle, un soir de semaine. M. le Maire le recontactera.
- Une participation pour un voyage scolaire est demandé par les écoles de Brezolles pour un enfant de la commune scolarisé dans cette ville.
Le conseil émet un avis défavorable.

TOUR DE TABLE

Mme Rolland : Signale le froid dans la salle au repas du 11.11.2016, les bouches d'aération laissent passer le froid.
Concernant le bulletin, 27 annonceurs ont souhaité y figurer, et est en cours d'achèvement.
M. le Maire souhaiterait que les pages d'annonceurs soient limitées.

Mme Gaudry : demande à quelle heure, les conseillers doivent être présents à la salle pour le Noël communal
Réponse : 8 h

M. Rossi : demande qu'une allée centrale, dans la salle, soit prévue pour la sécurité, en cas d'évacuation des personnes en urgence.

Mme Lauvernier et M. Demerre s'excusent, ne pourront pas être présents, retenus par leur travail.

M. Romano : signale que la végétation dans les chemins communaux empiète sur les chemins et qu'il faudrait trouver une entreprise pour un élagage rapide.
Informe que l'entreprise LE CORRE avec l'entreprise SARC ont laissé des matériaux sur place lors des travaux d'assainissement et qu'elles devaient les enlever au fur et à mesure mais le chantier est terminé mais tout est resté sur place. Il faudrait les recontacter pour que cela soit enlevé.

M. Albert : signale un problème, chemin des Bretonnières, sur la haie de M. Launay au N° 06, qui est implantée à l'extérieur de sa clôture (voir si cela est sur le domaine public ou non), car le poteau téléphonique desservant les nouvelles constructions a été planté au milieu de la haie.
Il sera pris contact avec M. Launay.

Séance levée à 23 h 30

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents